



# À LA DÉCOUVERTE D'HORIZON EUROPE

Horizon Europe est le programme-cadre de recherche et innovation pour la période 2021 - 2027 avec un budget de 95,5 milliards d'euros. La formation présente les caractéristiques principales du programme ainsi que tout le processus de candidature depuis la préparation d'une proposition à sa mise en œuvre, en passant par le cadre contractuel.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Découvrir les différentes opportunités de financement et les règles de participation. Se familiariser avec le dépôt d'une proposition. Appréhender les aspects juridiques et financiers clés.

## PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

## POUR QUI

Toute personne désirant se familiariser avec le programme Horizon Europe. Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, entrepreneurs, fonctions supports.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

## OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

## ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

## PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

**9h00** Accueil et objectifs de la formation

**9h15** Horizon Europe : contexte et structure

**9h30** Horizon Europe : les opportunités de financement et règles de participation

Pilier 1 : Les bourses ERC, les actions Marie Curie, les infrastructures de Recherche  
Pilier 2 : les Clusters, les Missions  
Pilier 3 : le Conseil européen de l'innovation (EIC), les Ecosystèmes d'innovations (EIE), l'Institut Européen de Technologie (EIT)  
Règles de participation et de financement  
Statistiques et taux de succès

**10h30** La préparation d'une proposition

Dépôt en ligne  
Trouver ses partenaires  
Démarches préalables  
Dossier de proposition  
Aspects budgétaires : taux de financement et coûts éligibles

### Mise en pratique

**11h45** Processus d'évaluation de la proposition

Critères d'évaluation  
Conseils de rédaction

**12h00** Le Cadre contractuel : les relations avec la Commission européenne, et entre les partenaires

Convention de subvention et accord de consortium  
Organisation du travail en consortium

**12h15** La mise en œuvre du projet

Calendrier de versement  
Suivi des activités et rapports périodiques  
Diffusion et valorisation des résultats

**13h00** Questions & Réponses  
Fin de la formation



OUVERT À TOUS



4 HEURES



DISTANCIEL



451 € HT



## RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - [formation@anrt.asso.fr](mailto:formation@anrt.asso.fr)

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.

L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge des coûts de formation par les fonds publics, dont les OPCO.

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.